Fribourg. Suisse. — 45me année. — N° 97 Le numéro 5 centimes Lundi 26 avril 1915

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Saint-Paul
Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

ABONNEMENTS

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse. . Fr.	1 50	4 —	6 50	12 —
Etranger »	2 80	7 —	13 —	25 —

On peut s'abonner à chaque bureau de poste
Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
AGENCE DE PUBLICITÉ
HAASENSTEIN & VOGLER
Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton	15 cent.	la ligne ou son espace.
La Suisse. . . .	20 »	
L'Etranger . . .	25 »	
Réclames. . . .	50 »	

Nouvelles du jour

Continuation des combats au nord d'Ypres. Offensive allemande au sud de Verdun.

Les négociations austro-italiennes sont entrées dans la phase critique.

Les attaques allemandes au nord d'Ypres se sont poursuivies et le communiqué de Berlin annonce le gain de nouvelles positions. D'autre part, les bulletins français font voir que les Alliés réagissent vigoureusement ; ils ont réussi à arracher à l'assaillant une partie du terrain où il s'était avancé sur la rive occidentale de l'Yser et ils s'efforcent de dégager la rive droite du canal.

Le secteur contre lequel les Allemands ont prononcé leur offensive est défendu par des troupes belges, françaises et anglaises. Les Belges tiennent *les abords du canal de l'Yser ;* les Français couvrent le front nord d'Ypres entre le canal et Langhemarcq ; les Anglais défendent le front nord-est et est. La première attaque allemande s'est portée dans une double direction : vers l'ouest, contre le canal et vers le sud, dans la direction d'Ypres ; des Allemands paraissent avoir fait porter leur plus grand effort sur les points où les lignes françaises se soudaient, d'une part, aux lignes belges, de l'autre, aux positions anglaises. Du côté des Belges, l'obstacle du canal compliquait l'opération ; l'assaillant a pu, il est vrai, franchir l'Yser, mais il n'a pas réussi à disloquer comme il l'espérait le joint des positions franco-belges. Les troupes belges se sont d'ailleurs admirablement comportées et le communiqué français reconnaît que leurs vigoureuses contre-attaques ont grandement aidé à récupérer une partie du terrain perdu. La liaison des troupes anglaises et françaises, vers Langhemarcq, a souffert davantage du choc allemand, et un communiqué britannique a annoncé qu'il avait fallu remanier la ligne anglaise, à son aile gauche, c'est-à-dire la ramener en arrière pour la conformer à la nouvelle ligne française ; il s'est donc produit là une sorte de brisure dont les Allemands ont voulu immédiatement tirer profit. Leurs nouvelles attaques se sont portées sur ce point ; elles ont abouti à la prise de deux ou trois *localités qui jalonnent la route* Langhemarcq-Ypres ; la plus rapprochée se trouve à six kilomètres d'Ypres.

Il est douteux que les Allemands puissent avancer plus loin ; la surprise de l'attaque passée, des Alliés se sont ressaisis et les réerves ont accouru pour renforcer le front sur le point critique. Les Alliés disposent sur le front de l'Yser et de la Lys d'effectifs considérables ; d'après les déclarations de lord Kitchener, ministre de la guerre, l'armée anglaise compte actuellement trente-six divisions, soit cinq à six cent mille hommes massés entre Ypres et Béthune. Cette accumulation de forces sur un espace aussi resserré permet de jeter en un clin d'œil sur le point menacé les renforts nécessaires pour parer à une tentative de rupture du front. L'attaque allemande fait toutefois deviner que, du côté de l'assaillant aussi, des troupes fraîches viennent d'arriver en Flandre.

Se trompe-t-on en mettant le mouvement offensif des Allemands au nord d'Ypres *en corrélation* avec les événements qui se sont passés entre la Meuse et la Moselle ? Le fait est que le dernier communiqué de Berlin nous annonce « une grave défaite française » sur les Hauts-de-Meuse, au sud-ouest de Combres. Négligeons l'emphase du mot, mais retenons cette déclaration : « Nous avons passé, dans cette région, à l'offensive ». Cela semble indiquer un mouvement important et soutenu. Si l'on rapproche cette formule de celle qui a été employée pour annoncer la poussée en avant contre Ypres, on remarquera la gradation ; pour Ypres, le communiqué allemand disait simplement : « Nous avons dirigé une attaque ». Le mouvement contre les Hauts-de-Meuse, qui survient pendant que l'action d'Ypres est en cours, pourrait donc bien être l'offensive principale. L'échec français a été assez sensible, d'après l'énumération des pertes infligées à l'adversaire, que fait le communiqué allemand. Le bulletin français reconnaît que les lignes ont plié sous le premier choc, mais il dit que l'assaillant a été ramené en arrière par une contre-attaque.

Le front occidental est entré dans une nouvelle phase d'activité, qui est *le prélude de grands événements.*

* * *

D'après le *XXme siècle*, le journal catholique belge qui se publie au Havre, l'Allemagne aurait, en décembre, proposé la paix à la Belgique aux conditions suivantes : évacuation du pays par les Allemands, mais engagement de la Belgique de rester neutre et de ne pas permettre l'accès de son territoire aux Français et aux Anglais.

Le gouvernement belge aurait décliné cette proposition, qui ne donnait aucune garantie pour l'indépendance ultérieure du pays et qui aurait permis aux Allemands de concentrer leurs troupes sur le front Meuse-Moselle-Vosges.

* * *

Les compagnies américaines de navigation ne veulent plus exposer leurs bateaux aux risques du transport de la contrebande d'armes et de munitions en France et en Angleterre. Désormais, les fournitures militaires pour les armées de la Triple Entente sont expédiées au Canada, où des vapeurs anglais iront les prendre.

Cinquante-sept fabriques d'armes et de munitions américaines travaillent pour la France, l'Angleterre et la Russie. Le personnel de ces fabriques a passé de 20,000 à 50,000 ouvriers ; il multiplie des heures supplémentaires. La fabrication des explosifs occupe *cent trois usines, dont l'activité* a doublé depuis le commencement de la guerre. Les prix ont monté en conséquence : ainsi, le gouvernement français a fait une commande de 1700 tonnes de fulmicoton, au prix de 7280 fr. la tonne, alors que le prix normal en est de 2400 à 2500 francs.

* * *

Une dépêche de Sofia au *Daily Mail* dit que les Alliés auraient débarqué à Enos, port turc sur la mer Egée, près de la frontière bulgare, au nord de la presqu'île de Gallipoli et du golfe de Saros. La nouvelle en serait arrivée à la ville bulgare de Dédéagatch, à 20 kilomètres à l'ouest d'Enos, par des Turcs fuyant cette localité.

Ces informations ne sont pas encore confirmées. Le point du débarquement, qui permettrait d'arriver à Constantinople en évitant des obstacles naturels et artificiels de la presqu'île de Gallipoli, serait bien choisi si l'armée turque d'Andrinople n'est pas capable de se porter au-devant de *l'envahisseur et si les Bulgares étaient* décidés à ne pas faire cause commune avec les Turcs. Mais qui sait ce qu'il en est ? La dépêche de Sofia reste sujette à caution. Nous saurons bientôt à quoi nous en tenir, car, d'Egypte, on annonce que de nombreux transports sont partis d'Alexandrie et de Port-Saïd, emmenant des troupes de l'expédition franco-anglaise.

* * *

Le correspondant romain du *Daily Telegraph*, Dr Dillon, mande à son journal qu'il tient de source absolument sûre que toutes les histoires qui ont couru sur des disputes de factions à Constantinople, des menaces de révolution et des séances orageuses de *cabinet* sont controuvées. *Pour la première fois*, peut-être, les Turcs sont parfaitement unis.

* * *

En attendant que s'ouvre la porte des Dardanelles, la Russie, pressée de recouvrer la liberté de ses communications avec le dehors, a fait diligence pour rendre accessible le port d'Arkhangel, dans la mer Blanche. Elle a fait l'emplette de cinq bateaux brise-glace norvégiens et canadiens qui sont à l'œuvre depuis quelque temps pour établir un chenal par lequel les navires pussent atteindre le port. Le chenal vient d'être ouvert, et Arkhangel communique avec la mer libre ; il ne reste plus qu'à élargir la passe. En même temps, *le gouvernement* russe a fait entreprendre d'immenses travaux pour l'agrandissement du port et le perfectionnement de son outillage. On approfondit considérablement les bassins, afin qu'ils puissent recevoir des navires du plus fort tonnage ; on agrandit les quais ; on construit des docks ; on développe la gare maritime et on y accumule des wagons en prévision du futur trafic. Grâce aux brise-glace, le port d'Arkhangel se trouve rouvert à la navigation deux mois plus tôt que d'habitude.

* * *

La convention d'arbitrage entre la Suisse et l'Italie est échue le 16 novembre 1914. *Le Conseil fédéral et le* gouvernement de Victor-Emmanuel III ont aussitôt engagé des pourparlers pour renouveler le traité en question. On écrit de Rome au *Corriere della Sera* que, à la fin du mois de janvier dernier, le Conseil fédéral a approuvé le texte d'une nouvelle convention proposée par le gouvernement italien. Cette convention a été signée le 4 mars, et il n'y manque plus, pour qu'elle ait force exécutoire, que la ratification des deux gouvernements.

Si les négociations entre la Suisse et l'Italie ont duré quelque peu, c'est que le gouvernement italien proposait au Conseil fédéral, comme base de la nouvelle convention, le texte du traité d'arbitrage existant entre l'Italie et la Hollande. Le Conseil fédéral a refusé d'adhérer à cette proposition, car, d'après le traité hollando-italien, tous les conflits pouvant surgir entre les parties contractantes doivent être soumis à un tribunal arbitral. Or, la Constitution suisse ne permet pas de déférer à un arbitrage les questions touchant aux intérêts suprêmes de la Suisse, à son honneur et à son indépendance. Ce n'est donc pas pour des raisons politiques, mais pour de graves motifs juridiques que le Conseil fédéral n'a pas accepté la proposition du gouvernement italien.

« A part cela, dit de *Corriere*, le Conseil fédéral s'est montré animé des meilleures dispositions au sujet des modifications à apporter à la convention présentée par le gouvernement italien, et la prochaine ratification de la convention arrivera à un excellent moment, moment où plus que jamais il est nécessaire que tout malentendu soit dissipé entre les deux peuples, lesquels n'ont qu'à gagner, dans le présent et pour l'avenir, de voir leurs relations devenir toujours plus cordiales ».

Nous ne pouvons que souscrire aux dernières paroles du *Corriere*, mais, si malentendu il peut y avoir entre la Suisse et l'Italie, ce n'est pas la faute du peuple suisse, qui entend rester en bons termes avec tous ses voisins, et l'Italie y comprise, mais bien la faute de certaine presse d'au delà des Alpes qui entretient parmi ses lecteurs une méfiance injuste à l'égard des Suisses. C'est ainsi qu'elle revient toujours sur le prétendu accord militaire entre la Suisse, l'Autriche et l'Allemagne. Le gouvernement italien ferait bien de surveiller de plus près les propos de ces journaux, qui, heureusement, ne sont pas nombreux, ni très considérés.

LE SAINT-SIÈGE ET LA FRANCE

Rome, 25 avril.

Le Saint-Siège a envoyé sous forme de lettre au cardinal Amette un document concernant la France. Ce document sera publié à Paris. Le Pape a reçu samedi matin M. Hanotaux.

La lettre au cardinal Amette est un nouveau témoignage d'affection pour la France.

Un démenti du Vatican au « Messaggero »

Milan, 25 avril.

Le *Corriere della Sera* reçoit de Rome :

En prévision d'une rupture possible des relations entre l'Italie et les empires allemands, rupture qui aurait impliqué l'expulsion des ministres accrédités par la Bavière, la Prusse et l'Autriche auprès du Vatican, ce dernier avait décidé, en guise de protestation, de demander aux puissances neutres de rappeler également leurs représentants.

D'après le *Messaggero*, le Vatican serait revenu sur cette décision, grâce à l'intervention énergique de sir Howard, ministre d'Angleterre, qui aurait soutenu que l'Italie, en cas de guerre, aurait parfaitement le droit de se débarrasser de ces foyers d'espionnage. Il aurait menacé de partir pour ne plus revenir, si le Vatican persistait dans son attitude. Le Saint-Siège a renoncé à son dessein et, en cas de guerre, il ne fera pas d'opposition au départ des ambassadeurs austro-allemands.

Rome, 25 avril.

Stefani. — *L'Osservatore romano* publie ce qui suit :

« Nous lisons avec surprise, dans un journal du matin, la nouvelle d'une décision prise par le Saint-Siège concernant le corps diplomatique accrédité près le Saint-Siège, en prévision d'une rupture éventuelle de l'Italie avec les *empires centraux. L'information disait* que, en cas d'une intervention de l'Italie dans la guerre, le Saint-Siège aurait décidé de demander aussi le rappel des diplomates non impliqués dans le conflit afin de permettre au Saint-Siège de garder sa pleine neutralité. Le même journal ajoutait que cette décision aurait provoqué d'énergiques protestations du ministre britannique M. Howard et il reproduisait d'autres graves nouvelles sur le même sujet. Nous sommes autorisés à déclarer que toutes ces nouvelles sont absolument dénuées de fondement. »

La question des bombes asphyxiantes

On a vu dans les communiqués de guerre que, vendredi, les troupes alliées avaient dû *opérer un recul* sensible à la suite de l'emploi par les Allemands de bombes asphyxiantes, dont l'effet s'était fait sentir jusqu'à deux kilomètres en arrière des lignes.

C'est là une violation des lois de la guerre. Voici, en effet, le dispositif de la déclaration de La Haye interdisant l'emploi de projectiles qui ont pour but de répandre des gaz asphyxiants ou délétères :

« Les puissances contractantes s'interdisent l'emploi de projectiles qui ont pour but unique de répandre des gaz asphyxiants ou délétères.

« La présente déclaration n'est obligatoire que pour les puissances contractantes en cas de guerre entre deux ou plusieurs d'entre elles.

« Elle cessera d'être obligatoire du moment où, dans une guerre entre des *puissances contractantes, une puissance* non contractante se joindrait à l'un des belligérants. »

Il y a lieu de remarquer que cette déclaration a été ratifiée par l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, la Belgique, la Bulgarie, la Chine, le Danemark, l'Espagne, la France, la Grèce, l'Italie, le Luxembourg, le Mexique, le Monténégro, la Norvège, les Pays-Bas, la Perse, le Portugal, la Roumanie, la Russie, la Serbie, le Siam, la Suède, la Suisse, la Turquie et le Japon. Enfin, elle l'a été ultérieurement par la Grande-Bretagne et le Nicaragua. Les Etats-Unis d'Amérique n'ont ni signé ni ratifié.

LA GUERRE EUROPÉENNE

SUR LE FRONT OCCIDENTAL

Journée du 24 avril

Communiqué français de samedi soir, 24 avril, à 11 heures :

Au nord d'Ypres, les Allemands, dans la nuit de vendredi à samedi et dans la journée de samedi, ont tenté des efforts violents pour exploiter la surprise produite avant-hier par l'emploi des gaz asphyxiants. Cet effort a échoué.

Samedi, à l'aube, ils avaient réussi à enlever, sur la rive gauche de l'Yser, le village de Lizerne. Une vigoureuse attaque des zouaves et des carabiniers belges nous a rendu ce village, que nous avons bientôt dépassé. Nous avons sensiblement progressé sur notre gauche en liaison avec l'armée belge ; plus lentement sur notre droite.

Les troupes britanniques, qui ont été l'objet de violentes attaques, ont riposté par des contre-attaques immédiates, dont les résultats ne sont pas encore connus.

En Champagne, contre le saillant nord du fortin de Beauséjour, les Allemands ont fait exploser cinq mines à proximité de nos tranchées. Malgré les violentes explosions, les entonnoirs, qui ont un diamètre de 25 mètres, ont été aussitôt occupés par nos troupes qui y devancèrent l'ennemi.

Des combats très chauds se sont livrés au bois d'Ailly, où les Allemands multiplient leurs efforts désespérés pour reprendre les 700 mètres de tranchées que nous leur avons enlevées. Le 22, après avoir dû évacuer le matin une fraction de ces tranchées, nous l'avons réoccupée dans la journée. Nous nous y sommes maintenus.

Dans le bois d'Apremont, à la « Tête à Vache », l'ennemi a violemment bombardé la position, mais n'a pas attaqué.

* * *

Communiqué français d'hier, 25 avril :

En Belgique, nos contre-attaques se poursuivent avec succès en étroite liaison avec les Alliés. Les Allemands, qui ont attaqué avec deux corps d'armée, ont continué à employer, dans la journée d'hier, des gaz asphyxiants. Certains projectiles non éclatés en contenaient une forte quantité.

Nous avons progressé sensiblement vers le nord, sur la rive droite du canal de l'Yser.

Les troupes britanniques, malgré la violente attaque signalée hier soir, ont maintenu à notre droite toutes les positions.

En Argonne, nous avons enlevé une tranchée ennemie. Nous avons pris deux mitrailleuses et fait des prisonniers. L'action, toute locale, fut des plus vives.

Sur les Hauts-de-Meuse, à la tranchée de Calonne, les Allemands ont attaqué avec toute une division. Sur un front de moins d'un kilomètre, ils ont fait plier nos premières lignes, mais ils ont été ramenés en arrière par une contre-attaque.

* * *

Communiqué allemand d'hier, 25 avril :

Près d'Ypres, nous avons remporté de nouveaux succès. Le terrain conquis le 23 au nord d'Ypres a été maintenu hier également, contre les attaques ennemies. Plus à l'est nous avons continué notre attaque. Nous avons pris d'assaut la ferme de Solaert, au sud-ouest de Saint-Julien, ainsi que les localités de Saint-Julien et de Kersselaere et nous avons avancé victorieusement près de Gravenstafel. Au cours de ce combat, environ mille Anglais ont été faits prisonniers et nous avons pris plusieurs mitrailleuses.

Une contre-attaque anglaise contre notre position à l'ouest de Saint-Julien a été repoussée ce matin avec les plus grandes pertes pour l'ennemi.

A l'ouest de Lille, des tentatives d'attaque des Anglais ont été étouffées net sous notre feu.

En Argonne, au nord du Four-de-Paris, nous avons repoussé une attaque de deux bataillons français.

Sur les Hauts-de-Meuse, au sud-ouest de Combres, les Français ont subi une grave défaite. Nous avons passé, dans cette région, à l'offensive et nous avons pénétré d'assaut dans plusieurs lignes françaises consécutives. Les Français ont tenté, la nuit, de nous arracher le terrain conquis, mais leurs tentatives ont échoué avec de grandes pertes pour l'ennemi.

Vingt-quatre officiers français, 1600 soldats et 17 canons sont restés entre nos mains.

Entre la Meuse et la Moselle, sur quelques points de notre front sud, il s'est produit des corps à corps, qui se poursuivent près d'Ailly.

Dans le bois Le Prêtre, une attaque nocturne des Français a échoué.

Dans les Vosges, un épais brouillard a entravé, hier encore, les opérations.

Journée du 25 avril

Communiqué français d'hier soir dimanche, 25 avril, à 11 h. :

Au nord d'Ypres, le combat d'artillerie continue dans de bonnes conditions pour les troupes alliées. Les Allemands ont attaqué sur plusieurs points du front britannique dans les directions N-S et N-E-S-O.

De notre côté, nous avons progressé sur la rive droite du canal par de vigoureuses contre-attaques.

Sur le reste du front, rien à signaler.

Le fils d'un ministre belge

Paris, 25 avril.

On mande du Havre aux journaux que, dans la nuit du 22 au 23 avril, au cours de l'action au nord de Dixmude, M. Paul Renkin, fils aîné du ministre belge des colonies, a été tué.

Détails sur les bombes asphyxiantes

Paris, 25 avril.

Au sujet de la dernière attaque allemande dans la région de l'Yser, les journaux publient des renseignements de témoins oculaires confirmant que les Allemands ont projeté, par des procédés encore inconnus, une sorte de vapeur asphyxiante, de leurs tranchées vers nos lignes. Nos soldats avaient d'ailleurs remarqué que quelque chose d'anormal se passait derrière les parapets des tranchées ennemies, où plusieurs ouvertures avaient été pratiquées. Les Allemands attendaient un vent favorable pour expulser des réservoirs ces vapeurs sous pression, qui ont été identifiées comme vapeurs de chlore.

Nos soldats ont vu avec stupéfaction un nuage noirâtre, très dense, avancer vers eux tandis que, profitant de leur trouble momentané, les Allemands quittaient leurs tranchées, soutenus par le feu de leur artillerie. Les premiers soldats allemands avaient le visage recouvert d'un masque, ce qui leur permit de franchir sans danger la zone empestée.

Tous les journaux protestent contre « cet acte abominable qui, déclare le *Temps*, a été froidement prémédité et exécuté avec toutes les ressources de la science allemande ».

Dans les Flandres

Londres, 24 avril.

(Reuter.) — Le ministère de la guerre annonce que la lutte continue pour la possession du terrain dans lequel pénétrèrent les Allemands entre Steenstraate et Langhemarcq. La perte de ce terrain exposait le flanc gauche de la division canadienne, qui fut obligée de reculer afin de maintenir le contact avec les troupes avoisinantes, laissant quatre canons canadiens de 4,7 pouces aux mains de l'ennemi ; mais, quelques heures plus tard, les Canadiens exécutèrent une offensive brillante et très réussie, reprenant les canons capturés et faisant un nombre considérable de prisonniers, dont un colonel. Les Canadiens éprouvèrent de grandes pertes, mais leur courage et leur élan leur assurèrent indiscutablement la victoire. Leur conduite fut magnifique.

Navires torpillés

Stockholm, 24 avril.

Suivant des informations reçues ici, un vapeur finlandais, le *Fraack*, qui a coulé

dans le voisinage de la Finlande, a été torpillé par un sous-marin allemand. L'équipage a été sauvé. La cargaison se composait en majeure partie de coton. Le vapeur appartenait à une compagnie finlandaise, fondée avec des capitaux français et russes. Tous les vapeurs qui se trouvent à Stockholm ont été avisés de rester provisoirement dans le port.

Londres, 24 avril.

Un sous-marin allemand a torpillé et coulé à 100 milles à l'est de Firtheforth le vapeur *Ruth* allant à Gothenborg. L'équipage a débarqué à Leith.

Le *Ruth* était de nationalité suédoise.

Le capitaine Anderson a dit que mercredi soir, vers neuf heures, il aperçut un sous-marin allemand derrière lui. Le sous-marin tira deux coups de canon, puis s'éloigna à une distance de quatre cents mètres environ. De là, il lança une torpille, qui manqua son but. Le capitaine du *Ruth* mit alors le canot à la mer et se dirigea vers le sous-marin avec l'intention de montrer au commandant les papiers du bord, mais au moment où il s'approchait du sous-marin, celui-ci lança une nouvelle torpille, qui atteignit le vapeur. Les matelots qui étaient restés à bord n'eurent que le temps de s'embarquer dans les canots, avant que le *Ruth* coulât. Le sous-marin disparut aussitôt.

Tout l'équipage du *Ruth* était suédois, un seul marin était finlandais.

Londres, 25 avril.

Le vapeur *Caprivi* de Bergen, allant de Baltimore à Christiania, a heurté une mine le 18 avril au large de l'île Tory. Il a coulé le 23 avril, dans la soirée. L'équipage a été sauvé.

Le *Lloyd* annonce, de son côté, que les équipages des vapeurs norvégiens *Oscar* et *Eva* sont arrivés hier soir à Burnisland, à bord du vapeur danois *Anna*. Ils rapportent qu'ils étaient à 170 milles environ au nord-est de Longstone, quand un sous-marin les accosta et demanda à voir les papiers des navires, puis il donna dix minutes aux équipages pour quitter les vapeurs. Il arrêtait en même temps le vapeur *Anna*, auquel il ordonnait de prendre les marins à son bord.

Suivant les récits des capitaines, dix à douze obus furent ensuite tirés contre les bateaux, qui furent coulés.

Allemagne et Norvège

Christiania, 25 avril.

On vient d'annoncer que les experts que la Norvège avait consultés sur l'affaire du vapeur *Belridge* ont constaté que le navire avait été torpillé par un sous-marin allemand. Le gouvernement allemand a demandé au ministère des affaires étrangères norvégien de lui soumettre, le plus tôt possible, des fragments d'explosifs trouvés à bord du *Belridge*, afin de pouvoir les faire examiner par des experts allemands.

Si cette enquête établit que le *Belridge* a été torpillé par un sous-marin allemand, le gouvernement impérial a fait savoir au ministère des affaires étrangères de Norvège qu'il n'hésiterait pas à présenter l'expression de ses regrets.

Si, au contraire, les deux enquêtes aboutissent à des résultats différents, le gouvernement allemand propose de soumettre le cas, conformément aux stipulations de La Haye, à un arbitrage.

Le gouvernement norvégien a chargé son représentant à Berlin d'exprimer sa satisfaction au gouvernement allemand au sujet de cette réponse.

Contrebande de guerre

Paris, 25 avril.

On mande de Rome au *Matin* qu'on a découvert à Naples une vaste organisation de contrebandiers pour le ravitaillement des empires du centre, notamment de l'Autriche. Les douanes ont mis l'embargo sur un navire italien contenant pour plus de trois millions d'étoffes et de chaussures militaires.

Le tsar à Przemysl

Lemberg, 25 avril.

L'empereur, accompagné du généralissime et de son état-major, s'est rendu, vendredi, à Przemysl, par Sambor, où il a passé en revue la garde d'honneur sous le commandement du général Broussilof. L'empereur a adressé des remerciements aux soldats et a distribué des croix de Saint-Georges.

A 7 h. du soir, l'empereur arrivait à Przemysl, où il a été reçu par le commandant de la place forte. Les troupes qui formaient la haie ont acclamé le tsar avec enthousiasme. L'empereur a visité la maison de l'ancien commandant de Przemysl, général Kusmanek, où il a résidé. Il a dîné dans la salle qui, il y a quelques mois, servait de cercle aux officiers autrichiens et qui a été conservée intacte.

Après le dîner, l'empereur a visité des trophées.

Le lendemain, 24 avril, le tsar, avec le généralissime, a visité les forts de Przemysl puis il est rentré à Lemberg.

Italie et Roumanie

Rome, 25 avril.

Le *Giornale d'Italia* publie une lettre de M. Istrati, député roumain, confirmant l'existence d'un traité d'alliance entre l'Italie et la Roumanie. M. Istrati ajoute que la Roumanie n'attend que le moment propice pour entrer en campagne. Il exprime enfin l'espoir que les armées roumaine et italienne fraterniseront ensemble à Budapest.

Informations suspectes

Francfort, 24 avril.

La *Gazette de Francfort* publie la note suivante :

« De source bien informée, nous apprenons que le général Pau est revenu très déçu du quartier général russe. La réception qui lui a été faite par le grand-duc Nicolaievitch a été rien moins que cordiale. Il a traité le général français avec une hauteur dédaigneuse et l'a couvert d'amers reproches parce que, d'après lui, la France et l'Angleterre auraient entrepris l'attaque des Dardanelles avec des forces insuffisantes, en sorte qu'elle aurait ressemblé à une fausse manœuvre. Quand le général Pau, à son retour, a traversé Bucarest, il n'a fait aucun mystère de son mécontentement. »

(Nous ne serions pas étonné d'apprendre que cette information a été inventée de toutes pièces pour jeter la désunion entre Russes et Français et pour faire croire aux Allemands que la Triple Entente a une fêlure.)

Londres, 25 avril.

On mande de Pétrograd au *Times* que M. de Bülow aurait offert à l'Italie, non seulement des territoires appartenant à la monarchie dualiste, mais aussi quelques îles turques.

(Cette nouvelle semble lancée pour brouiller l'Allemagne et la Turquie.)

Aux fêtes de l'anniversaire de la naissance de Bismark

Le prince Guillaume de Prusse, âgé de neuf ans, fils aîné du kronprinz d'Allemagne, qui représentait l'empereur aux fêtes de Bismark, à Berlin. Il était accompagné du prince Otto de Bismark neveu du prince de Bismark.

L'attentat contre le sultan d'Egypte

Le jeune musulman Mahomed Khalil, auteur de l'attentat contre le sultan d'Egypte, a été pendu samedi matin, au Caire, devant la prison du gouvernement. Etaient présents quelques fonctionnaires et quelques journalistes.

L'attentat de Sofia

Vienne, 25 avril.

(Wolff.) — Le *Fremdenblatt* apprend de Sofia les détails suivants au sujet de l'attentat politique commis le 13 février à la salle des fêtes du casino municipal de Sofia :

La police de Sofia a arrêté un haut fonctionnaire de la Haute cour des comptes de Bulgarie, ainsi que sa femme. Les deux inculpés ont finalement avoué se trouver à la tête d'une vaste organisation anarchique et avoir commis l'attentat. Le haut fonctionnaire, qui assistait au bal durant lequel se produisit l'explosion qui a tué plusieurs personnes de la haute société bulgare, fit éclater clandestinement la machine infernale et disparut ensuite dans la foule. On a trouvé chez lui trente kilos de dynamite. Le haut fonctionnaire a avoué avoir brigué le poste de préfet de police afin de pouvoir favoriser plus librement les projets de sa bande d'anarchistes et de pouvoir préparer un grand attentat consistant à lancer des bombes contre le roi et le Sobranié tout entier. L'exécution de cet attentat était préparée déjà dans les moindres détails. Le rôle principal devait incomber au fonctionnaire arrêté, qui devait porter à sa ceinture la bombe nécessaire et la jeter dans le Sobranié au moment propice.

Le fonctionnaire en question est macédonien. Il était autrefois comitadji.

NOUVELLES RELIGIEUSES

Le cardinal protecteur des Capucins

Le cardinal Granito di Belmonte a été désigné par le Pape comme protecteur de l'Ordre des Capucins.

Echos de partout

L'ORIGINE DU GÉNÉRAL JOFFRE

On se souvient que notre correspondant de Paris s'est procuré le témoignage même du curé de Rivesaltes pour établir que le général Joffre est catholique.

Sur la foi d'un officier protestant qui disait connaître Joffre, le *Journal de Genève* a affirmé, la semaine dernière, que Joffre était protestant.

Dans son numéro d'hier dimanche, le *Journal de Genève* revient au témoignage que nous avons produit en répétant ce que nous avons dit, à savoir que « le généralissime français, baptisé le 23 janvier 1852 dans l'église paroissiale de Rivesaltes, est catholique de naissance et appartient à une famille profondément catholique ».

Le *Journal de Genève* ajoute :

« La *Dépêche algérienne*, d'après le témoignage de Mgr Bollon, ajoute ce détail intéressant que Joffre a communié avec le général de Castelnau, à la veille de la bataille de la Marne, dans une église catholique. »

FEUILLES DE ROUTE

Des feuilles de route d'un soldat belge que publie le *XX^e Siècle*, détachons cette curieuse vision de guerre :

« Un dimanche dans la mère Flandre : la douce Flandre de Neele et de Thyl Uylenspiegel, verte, glauque, vaporeuse, devenue la Flandre tragique où chante le coq rouge des boulets et des incendies. La plupart des maisons du village ont reçu le coup de fouet des obus ; elles en sont fendillées, crevassées, crevées ; la tour de l'église est une dentelle, et d'un même vol, les corneilles passent au travers. Au loin, le canon aboie comme un chien méchant.

« Sur la route, aux pavés déjetés, boueux, gluants, il y a du charroi militaire, des spahis rouges, des prisonniers gris, des Anglais jaunes, des Belges noirs, — et aussi, ô surprise ! de petites filles en robes blanches, aux yeux modestement baissés, un petit livre d'heures aux mains, qui, à pas menus, s'en vont de porte en porte faire les traditionnelles visites de la première communion. Car, le croiriez-vous, ce matin, dans l'église, où chantent le vent et les orgues, ces enfants sages ont reçu solennellement le bon Dieu ; mais la voix du prêtre était singulièrement émue lorsqu'il parla à ces toutes petites de la vie future, si proche pour tous ces gens du village qui vivent sous les obus dans la sérénité. »

MOT DE LA FIN

Pour égayer la tranchée française, un soldat ténor chante le meilleur morceau de son répertoire. Cela appelle l'attention des Allemands qui envoient une bombe vers la tranchée. Et le ténor de s'écrier :

— C'est comme ça quand je chante... Seulement, autrefois, c'étaient des pommes cuites... Maintenant, c'est des pruneaux.

Confédération

Organisations ouvrières chrétiennes sociales

Hier, dimanche, a eu lieu, à Zurich, l'assemblée des délégués de l'Union générale des organisations ouvrières chrétiennes sociales. Trois cent trente-quatre délégués étaient présents, représentant 226 associations et huit unions. Le matin ont eu lieu des séances spéciales des unions des ouvriers et ouvrières catholiques. Dans la réunion des ouvriers, M. le Dr Buomberger a parlé des suites sociales, politiques et religieuses de la guerre. Au cours de son exposé, l'orateur a parlé en faveur de l'impôt de guerre.

Les ouvrières ont entendu un rapport de M. le chanoine Dr Jung, et ont approuvé les nouveaux statuts soumis à l'assemblée.

L'après-midi, a eu lieu la séance générale des délégués, dans laquelle M. le Dr Niederhæuser, président du Grand Conseil de Bâle, a parlé sur le thème : « Les événements économiques et la politique sociale depuis le début de la guerre. »

Selon le rapport annuel, il a été distribué aux membres, par l'Union générale, au cours de l'année écoulée, une somme de 293,474 fr.

L'assemblée a approuvé une proposition invitant le comité central à réunir, pour autant que les événements le permettront, pour le dimanche 14 mai 1916, un congrès ouvrier chrétien social, pour célébrer le vingt-cinquième anniversaire de l'encyclique de Léon XIII concernant les ouvriers.

Métallurgistes et horlogers

Le congrès de la Fédération suisse des ouvriers métallurgistes a décidé de fusionner avec la Fédération horlogère, pour le 1er juillet.

La nouvelle association prendra le nom de « Fédération des ouvriers métallurgistes et horlogers ».

Le siège central sera à Berne.

Le prix des billets de chemin de fer

Samedi prochain, 1er mai, entrera en vigueur, avec l'horaire d'été, le nouveau tarif des billets de chemin de fer aller et retour. Ce tarif prévoit, comme on sait, une majoration des prix en vigueur jusqu'ici. Le prix du billet pour le retour représentait jusqu'ici le 25 pour cent du prix de la simple course ; il sera, dès samedi, du 50 pour cent.

LA SUISSE ET LA GUERRE

La Suisse et les pourparlers austro-italiens

Le Conseil fédéral a tenu samedi et dimanche des séances extraordinaires auxquelles ont pris part le généralissime et le chef de l'état-major général. On y a examiné la situation créée par l'état des rapports entre l'Italie et l'Autriche. Les nouvelles reçues au Palais n'étaient cependant pas telles qu'on ait jugé nécessaire de prendre de nouvelles mesures militaires à la frontière méridionale. Il a donc été fait abstraction de toute décision dans ce sens.

L'armée et les travaux de la campagne

Communiqué de l'adjudant général de l'armée. — Le Département suisse de l'économie publique a demandé que, dans l'intérêt de l'approvisionnement du pays en denrées alimentaires, l'armée prête son concours aux agriculteurs pour les travaux de campagne du printemps.

Le général tient à donner suite à cette demande.

Les commandants de troupes sont en conséquence autorisés à permettre, dans leur rayon, l'emploi d'hommes et d'attelages, pour aider aux travaux de la campagne.

Cet emploi ne pourra se faire que pour autant que les intérêts militaires et la préparation des troupes à la guerre n'en souffrent pas.

Les services rendus seront gratuits.

Les évacués

Du 19 au 23 avril, 4966 évacués français ont passé à Schaffhouse, sans parler d'une quantité de fugitifs.

Une dame âgée, qui avait dû être transportée mercredi après midi à l'hôpital cantonal de Schaffhouse, y a succombé. Elle a été inhumée samedi après midi, au cimetière de Schaffhouse, avec les honneurs militaires.

Les envois aux prisonniers de guerre

Communiqué. — Quelques journaux ont publié des notes d'où il semble ressortir que l'Allemagne interdit l'envoi aux prisonniers de guerre de certaines denrées, notamment les conserves en boîte métallique, le chocolat, le tabac. Le Bureau de secours aux prisonniers de guerre, à Berne, ayant pris à ce sujet des informations officielles, peut affirmer ce qui suit :

Par une décision du 11 avril dernier, l'envoi de conserves en boîte a été permis. Quant au tabac et au chocolat, si les prisonniers ne sont plus admis, en général, à en acheter dans les cantines, rien n'empêche qu'ils en reçoivent de leurs familles. Les denrées alimentaires de toute sorte sont admises. Il faut éviter seulement d'expédier des denrées qui se détérioreront promptement, des spiritueux, des vases fragiles, des outils ou instruments susceptibles d'être employés comme armes.

L'excitation par la voie de la presse

Les polices zuricoise et lucernoise ont interdit l'affichage des dépêches tirées de journaux étrangers dans les kiosques et devantures de magasins.

Le dimanche politique

A Bâle-Ville

Ainsi que nous l'avions prévu, le premier tour pour l'élection d'un conseiller d'Etat, à Bâle, en remplacement de M. Burckhardt-Schatzmann, n'a pas donné de résultat. Ont obtenu des voix : M. Imhof, chancelier d'Etat, candidat du parti libéral-conservateur, 3357 ; M. le Dr Abt, président du tribunal, candidat de la *Volkspartei* catholique, 2749 ; M. le Dr Brenner, avocat, candidat du parti progressiste-bourgeois, 1930.

La majorité absolue étant de 4109 voix, il y a ballottage.

L'élection d'un conseiller national, par contre, a abouti. M. le Dr Paul Speiser, seul candidat, présenté par les libéraux-conservateurs, a été élu par 7595 voix.

Quant à l'initiative demandant la réduction de 130 à 100 du nombre des membres du Grand Conseil, elle a été acceptée par 4660 voix contre 4168.

Dans les Grisons

Les électeurs grisons étaient appelés à donner hier un successeur, au sein du gouvernement, à M. le Dr Steinhauser, démissionnaire à la suite de son élection au Conseil national. Les catholiques présentaient M. l'avocat Dr Bossi. Cette candidature, agréée par le parti libéral, ne rencontra aucune opposition, et M. Bossi a été élu hier à la presque unanimité des votants.

Les socialistes se sont abstenus.

Les landsgemeinden

Hier, dimanche, se sont tenues les landsgemeinden d'Unterwald et d'Appenzell. La landsgemeinde du Nidwald s'est ouverte, à Stans, par un discours du landammann, M. Wyrsch, qui a rappelé la guerre européenne et le mesures prises par la Confédération. L'orateur a recommandé l'adoption de l'impôt de guerre.

M. Wyrsch a été réélu landammann et M. le Dr Wyrsch, député aux Etats, à Buochs, vice-landammann.

La landsgemeinde d'Obwald s'est réunie à Sarnen. Le landammann, M. Ming, y a parlé de la guerre européenne et de la mobilisation suisse.

M. Businger a été élu landammann et M. Ming, vice-landammann.

Les juges cantonaux dont le mandat était expiré ont été réélus.

Un projet concernant l'introduction de la loi fédérale sur l'assurance-maladie et accidents a été accepté sans opposition.

La landsgemeinde d'Appenzell-Extérieur, qui s'est tenue à Hundwil, a duré moins d'une heure. Elle a confirmé dans leurs fonctions les sept membres actuels du gouvernement et le landammann, M. Tobler. Les onze membres du tribunal cantonal ont été également réélus sans opposition ainsi que le président de ce tribunal.

L'assemblée a adopté, à la presque unanimité, le projet donnant au Conseil d'Etat les pouvoirs et les crédits nécessaires pour remédier à la crise actuelle.

La landsgemeinde d'Appenzell-Intérieur, réunie à Appenzell, a entendu un discours de M. Dobler, après quoi elle a élu landammann M. Steuble.

Les autres membres du gouvernement, ainsi que ceux du tribunal cantonal, ont été confirmés dans leurs fonctions.

CANTONS

APPENZELL-EXTÉRIEUR

500,000 francs pour l'enfance malheureuse. — Un anonyme a fait don, au canton d'Appenzell-Extérieur, d'une somme de 500,000 fr. pour la création d'un établissement destiné à recevoir des enfants faibles d'esprit, rachitiques, scrofuleux ou nés de parents tuberculeux. L'établissement serait construit à Teufen.

VALAIS

Examen de médecine. — M. Antoine Imahorn, d'Obergesteln, a passé avec succès l'examen de seconde propédeutique à l'Université de Zurich.

DANS LES LETTRES

Une crise

Le *National suisse* reçoit de bonne source les lignes suivantes :

Une crise a éclaté dans les organes de la *Bibliothèque universelle et revue suisse*. Le directeur de ce périodique, M. le professeur Edmond Rossier, s'est retiré, il y a quelques semaines. Du conseil d'administration, un des membres, M. Bergier, vient de mourir. On nous affirme que quatre autres : MM. Philippe Godet, de Traz, Chapuisat et H. Micheli, ont démissionné. Restent le président, M. Charles Burnier, directeur des écoles de Lausanne, et M. Chavannes-Dufour, avec l'administrateur, M. A. Wuillemin, l'héritier de la pensée de celui qui fut si longtemps l'oracle de la *Bibliothèque universelle*, feu M. Tallichet.

Les causes de la crise sont ignorées.

En l'honneur de Spitteler

La cérémonie officielle en l'honneur du poète Carl Spitteler a eu lieu hier, dimanche, au Kursaal de Lucerne, devant une salle bondée. Une chaleureuse ovation a été faite au poète à son entrée. Des orateurs ont célébré l'activité de Spitteler et récité des vers du poète. La cérémonie a été encadrée par des productions de l'orchestre. Elle a été suivie d'un banquet à l'hôtel Schweizerhof, auquel étaient représentées les autorités, les sociétés de la ville de Lucerne, les universités suisses, etc.

De nombreux discours ont été prononcés, et le jubilaire a remercié, en une cordiale allocution.

— Une cérémonie analogue a été organisée hier également, à Zurich, par le cercle de lecture de Hottingen.

Après une séance académique à l'Université, un banquet a eu lieu à l'hôtel Baur au Lac. Y prononcèrent des discours M. Paul Seippel, en qualité de président de l'Association suisse des écrivains, dont M. Spitteler a été élu membre d'honneur ; M. Nægeli, au nom des autorités, etc.

M. Spitteler a répondu et a relevé avec satisfaction le caractère essentiellement suisse de la manifestation.

TRIBUNAUX

Un alcoolique assassin

Le tribunal cantonal grison a condamné à six ans de réclusion un vannier nommé Turnell, qui, en état d'ivresse, avait blessé si grièvement, à coups de couteau, un homme, que celui-ci succomba. Turnell avait aussi blessé la femme de sa victime. Le meurtrier est un alcoolique invétéré.

Meuniers et boulangers à la barre

Le tribunal militaire de la troisième division a condamné à 50 fr. et à 30 fr. d'amende deux meuniers, pour contravention à l'arrêté fédéral concernant l'approvisionnement du pays en pain.

Le tribunal de la 6e division a condamné à 100 francs d'amende un boulanger pour contravention à l'arrêté fédéral.

— A propos de ces condamnations et de celles dont nous avons rendu compte ces jours derniers, nous nous hâtons de dire que les jugements prononcés n'entachent nullement l'honneur des prévenus.

L'accusation portée contre les meuniers et boulangers porte surtout sur le fait d'avoir fabriqué et livré des farines trop blanches et non conformes à l'échantillon type remis à chaque meunier, en décembre dernier, par le commissariat fédéral des guerres.

Quant aux boulangers, ils sont prévenus d'avoir vendu du pain confectionné avec une farine non entière.

Les débats ont d'ailleurs démontré que les texte français notamment des ordonnances fédérales ne sont pas très clairs. La traduction est erronée.

La vie économique

Le sucre

Contrairement aux nouvelles dont nous nous sommes fait l'écho, il paraît bien que les difficultés pour notre approvisionnement de sucre subsistent. La conférence qui s'est tenue vendredi à Berne, sous les auspices du Département de l'économie publique, aura dans ce domaine, espère-t-on, d'heureux résultats.

L'Italie nous envoie des porcs

Les journaux de la Suisse orientale apprennent que l'Italie a consenti à l'exportation en Suisse d'une certaine quantité de porcs.

1000 boîtes de conserves de viande confisquées

Les journaux ont publié une note au sujet de 1000 boîtes de conserves de viande, qui, sur dénonciation du contrôle sur les denrées alimentaires, ont été confisquées par la police de Lausanne. On nous prie de dire qu'il ne s'agit pas de conserves de Lenzbourg.

Les petits oignons

Au dernier marché de Neuchâtel, les petits oignons, si précieux pour les sauces, se payaient 50 francs le double décalitre, alors qu'ils valent à cette saison 4 à 5 fr. la mesure. La cause de ce renchérissement est simple : les jardiniers français qui cultivaient en couche les petits oignons sont sur le front, et seuls les Vuillerains ont amené leur marchandise à Neuchâtel. Excellente idée qu'ont eue les Vuillerains, l'antonyme dernier, de développer chez eux la culture de ce légume.

Du pain de sable

La *Reichspost* apprend de Salzbourg que les autorités ont procédé à l'arrestation de nombreux fournisseurs qui préparaient du pain et d'autres articles de boulangerie avec de la farine à laquelle ils avaient mélangé une notable quantité de sable. De grandes provisions de pain fabriqué de cette façon ont été saisies.

Les pommes de terre et les harengs

D'après les *Munchner Neueste Nachrichten*, pour diminuer la consommation de la viande et augmenter celle du hareng, le conseil municipal de Neu-Kœln a décidé de ne pas permettre que le public achète des pommes de terre sans acheter en même temps une certaine quantité de harengs.

La question des chiens de luxe

La *Gazette de Cologne* a fait le recensement des chiens de luxe en Allemagne. « Nous avons, dit-elle, plus de deux millions de ces bêtes inutiles. Il faut aviser d'urgence. »

Le journal demande qu'on frappe les chiens d'une taxe de 20 à 25 marks pour obliger les gens peu fortunés à s'en défaire et qu'on interdise aux riches de les nourrir autrement qu'avec des détritus.

La disette de chevaux en Allemagne

Le correspondant du *Standard* à Copenhague écrit que le gouvernement danois, ayant suspendu l'interdiction d'exporter des chevaux, les acheteurs viennent d'Allemagne en foule.

L'un d'eux a déclaré : « Nous avons absolument besoin de chevaux et nous sommes prêts à en acheter 100,000 à n'importe quel prix. »

PETITE GAZETTE

La fille du poète

Victor Hugo eut quatre enfants. Sa fille aînée, Mme Charles Vacquerie, le 4 septembre 1843, au cours d'une promenade sur la Seine, se noya tragiquement, avec son mari. Charles Hugo mourut le 13 mars 1871 ; François-Victor Hugo, deux ans plus tard, le 26 décembre 1873 et Adèle, née en 1830, et morte la semaine dernière.

Mlle Adèle Hugo était une petite vieille dame à cheveux blancs, coiffée d'un bonnet de grand'mère à faveurs roses, qui marchait, s'aidant d'une canne, dans une grande maison de Suresnes (près Paris), où des ombres de vie, autour de la sienne, bizarrement comme la sienne, vacillaient. Fraîche encore, d'une fraîcheur d'innocence, s'accorte, elle disait des choses qui ressemblaient à des gazouillements d'oiseaux. Il y avait dans son pavillon un piano, ses doigts en effleuraient souvent les touches ; les sons que son improvisation en tirait la plongeaient dans l'extase. La musique avait un mystérieux pouvoir de résurrection sur cette âme naufragée...

Les intimes connaissaient la cause du naufrage de sa raison.

Dans la maison de Hauteville-House, Adèle rêvait à un bel officier anglais, qu'un bâtiment avait amené en ces parages.

Un jour que, à déjeuner, toute la famille était réunie, elle déclara : « Je veux me marier ; j'ai 30 ans, étant née en 1830. Je suis majeure, et ne veux pas rester vieille fille. » Un silence plana, tous les regards se tournèrent vers le poète. Il avait affreusement pâli. Après avoir, un moment, réfléchi, il se leva, terrible : « Vous avez résolu de disposer de votre personne sans me consulter et vous aggravez votre attitude arrogante en invoquant votre majorité ; vous êtes une mauvaise fille... Il ne me reste plus qu'à me retirer, et à méditer sur ce que j'ai à faire. » Il quitta la salle à manger, seul, à pas comptés. Il s'enferma et tout le jour fut invisible. Le soir, il ne parut pas à la table de famille. Il dîna chez Mme Drouet.

Adèle connaissait trop des froncements du sourcil olympien pour n'avoir pas senti qu'aucune puissance ne ferait fléchir ce courroux.

Elle souffrit, puis le temps, indulgent,

berça sa douleur. Depuis trente ans, recluse, isolée, elle la chantait, dans la musique qui occupait le vide de son léger cerveau. Qui chante son mal l'enchante.

Mlle Adèle Hugo, qui était soignée dans la maison de santé du docteur Maghan, à Suresnes, ne dépensait qu'une faible partie de ses revenus. Or, elle était l'héritière de l'usufruit de l'œuvre de Hugo ; elle laisse donc une fortune très élevée, dont la propriété intégrale revient à son neveu M. Georges Hugo et à sa nièce, Mme Négreponte, née Jeanne Hugo.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Tremblement de terre. — Une nouvelle de Tagliacozzo (Abruzzes) dit que samedi, à 4 heures, on a ressenti un fort tremblement de terre qui a provoqué une grande panique dans la population. Le château et plusieurs maisons ont été lézardés. Un train de secours est parti de Rome pour Avezzano.

Incendie dans un château. — Un incendie dû à la malveillance a éclaté au château de Kreuzenstein, à Kurnenburg, près de Vienne, propriété du comte Wilczek, célèbre par la richesse de ses trésors artistiques. L'incendie a éclaté dans un atelier de menuiserie où le feu, qui couvait depuis samedi soir, n'a été découvert que hier matin dimanche.

SUISSE

Ecrasée par un train. — A Wædenswil (Zurich), une fillette de neuf ans et demi, nommée Rose Schnurrenberger, fille d'un vannier, a été écrasée et tuée par un train. L'enfant s'était faufilée sur la voie en passant sous la barrière.

ARCHÉOLOGIE

Découverte de tombes préromaines

A Coma (Grisons), au cours de fouilles, on a découvert des tombeaux de l'époque préromaine, qui contenaient toutes sortes d'ustensiles du temps. Ces objets seront transportés au musée rhétique, à Coire.

FRIBOURG

Grand Conseil

Le Grand Conseil est convoqué en session pour le mardi 4 mai, à 9 heures du matin.

PROJETS DE LOIS ET DE DÉCRETS

1. *Loi sur la chasse* (2mes et 3mes débats). 2. Id. instituant un fonds d'amortissement de la dette publique. 3. Id. organisant l'Institut Saint-Nicolas, à Drogmens. 4. Id. sur l'organisation des Services industriels. 5. Id. sur la pêche.

6. Décret concernant la construction d'un pénitencier à Belle-Chasse. 7. Id. allouant un subside à la commune de Lieffrens pour amélioration d'une route communale. 8. Id. allouant un subside à la commune de Gruyères pour l'endiguement de la Sarine sur son territoire. 9. Id allouant un subside à M. Christian Vœgeli, propriétaire, à Schönfels, commune de Heitenried, pour travaux d'endiguement sur la Singine, en aval du pont du Sodbach. 10. Id. ordonnant la correction du tronçon de la route cantonale Prez-Grandsivaz, compris entre le village de Grandsivaz et la frontière vaudoise. 11. Id. concernant la participation de l'Etat de Fribourg à la constitution du capital social de la Soudière suisse.

MESSAGES ET RAPPORTS ADMINISTRATIFS

1. Rapport sur le résultat des élections du 26 janvier 1915 pour la nomination de trois députés, en remplacement de MM. Louis Cardinaux, Louis Morard et Jean Bæriswyl, décédés. 2. Compte rendu du Conseil d'Etat pour l'exercice 1913. 3. Rapport du Tribunal cantonal sur l'administration de la justice en 1913. 4. Rapport du conseil d'administration de la Banque de l'Etat pour 1914. 5. Demandes en grâce. 6. Demandes en naturalisation. 7. Messages et propositions diverses.

COMPTES

1. Comptes de l'Etat pour l'exercice 1914. 2. Université. 3. Collège Saint-Michel. 4. Ecole normale de Hauterive. 5. Hospice cantonal. 6. Bersetia. 7. Asile d'aliénés de Marsens. 8. Administration des Eaux et Forêts. 9. Entreprise électrique Tusy-Hauterive. 10. Caisse d'assurance du bétail. 11. Caisse d'assurance de la race chevaline. 12. Institut agricole de Pérolles.

NOMINATIONS

1. Nomination d'un membre du Tribunal cantonal, ensuite du décès de M. François Philipona. 2. Id. d'un membre suppléant près le même Tribunal, ensuite du décès de M. Louis Morard.

Conseil d'Etat

Séance du 23 avril. — Le Conseil autorise les communes de Murist et d'Ueberstorf à lever des impôts.

Il nomme M. Arsène Nicolet, à Cheiry, débitant de sel audit lieu.

Association catholique suisse

Les membres de la section de Fribourg sont priés de réserver bon accueil à la carte de remboursement qui leur sera présentée ces jours-ci par la poste pour le payement de leur cotisation en 1915.

Nos soldats

Le 24 avril.

La semaine s'était annoncée radieuse et splendidement ensoleillée. L'herbe a monté rapidement dans les prés : déjà l'on a commencé à faucher les prairies, qui donnent un fourrage abondant. Les cerisiers présentent l'un après l'autre leurs superbes bouquets, et l'orée des forêts verdit : hêtres et saules se couvrent de feuilles.

Le ravissant décor de la nature réjouissait tous les yeux, lorsque la nouvelle de la visite du général est venue épanouir les cœurs. Le général a inspecté les troupes lundi et mercredi ; il a fait travailler et défiler les bataillons. Après avoir constaté la bonne tenue et l'activité des unités, il a exprimé la satisfaction qu'il éprouvait des progrès réalisés. Les sentinelles étaient un tout petit brin fières d'avoir répondu au général.

Depuis deux jours, c'est de nouveau la neige qui couvre les collines, fait plier les rameaux des sapins ; c'est le brouillard, c'est la pluie, ce sont une fois encore les chemins boueux. Ce retour de l'hiver, après quelques jours seulement de beau temps, a quelque chose de triste et de décourageant. Nous avions si longtemps attendu et si ardemment souhaité les beaux jours, et ils ont été si courts.

Collège Saint-Michel

Le cours préparatoire vient de se rouvrir avec 23 élèves, tous de langue allemande, la plupart nouveau venus, se proposant d'apprendre chez nous la langue française et de suivre, dès l'automne prochain, les cours de notre Ecole commerciale. Dans les classes supérieures, quelques élèves sont encore retenus par le service militaire. Quant aux professeurs employés dans l'armée, leur remplacement continue à se faire dans les conditions les plus favorables.

La prolongation de la guerre entravera sans doute les manifestations scolaires un peu bruyantes auxquelles le passé du Collège avait accoutumé le public ; mais, sans compter le cinquantenaire de la béatification du Père Canisius, qu'on célébrera à la Pentecôte, la *Nuithonia*, section française des Etudiants suisses, donnera bientôt une représentation de la *Diète de Stans*, de P. Longhaye, et notre professeur de chant, M. l'abbé J. Bovet, prépare, pour le commencement de juin, une reprise du *Stradella* de Flotow, qui rappellera notre ancien maître M. Armin Sidler. Ce sont là des récréations artistiques et instructives auxquelles tout le monde pourra s'associer.

Des oreillers pour les évacués

Le commandant de la gare de Schaffhouse fait un appel au public charitable pour qu'il confectionne des oreillers pour les évacués qui traversent la Suisse par les trains de nuit. Une des plus grandes souffrances de ces malheureux est de succomber au sommeil sans pouvoir s'installer pour dormir. La Croix-Rouge a fourni 1000 oreillers ; mais qu'est-ce que cela, quand on songe qu'il a passé déjà 60,000 évacués !

On prie donc le public de confectionner des oreillers de 30 cm. sur 40, dont la taie peut être de simple coton et le rembourrage de varech ou de laine de bois, ou même de rognures de papier. Prière de les envoyer au commandant de la gare de Schaffhouse.

Nos industries

Le deuxième supplément du catalogue des récompenses de l'exposition de Berne porte les noms de deux industries fribourgeoises qui ont obtenu des distinctions appréciables. Ce sont la Société générale des condensateurs électriques, à Fribourg, qui a été récompensée d'une médaille d'or, dans le groupe des applications de l'électricité, et la Fabrique de produits au lait, à Châtel-St-Denis, à laquelle le jury du groupe des produits alimentaires a décerné une médaille d'argent.

Pour les réfugiés belges

Listes précédentes :	13,642.50
62me liste	
Mme Catherine Maillard, à Billens	5
M. Lucien Juat, Romont	2
Mgr Fragnière, Supérieur du Séminaire	10

Tamponné par un train. — Un commis de la poste de Fribourg, M. C., qui faisait le service de l'ambulant Fribourg-Payerne et vice-versa, a été tamponné par le train de Lyss, comme il traversait les voies, en gare de Payerne, hier matin, dimanche. Il a été atteint à une hanche et jeté de côté. Il s'en tire avec des égratignures au visage et quelques contusions heureusement peu graves.

Football. — Dans le match de football joué hier au Parc des sports de notre ville, Montriond I de Lausanne et Stella I ont fait match nul 1 à 1.

La clôture des examens d'apprentis

C'est hier, dimanche, qu'a eu lieu la cérémonie de clôture des examens d'apprentis.

A 10 ¼ h., tous les apprentis assistaient à la messe à l'église de Notre-Dame. M. l'abbé Gremaud, professeur au Technicum, prononça l'allocution de circonstance dans laquelle il retraça avec beaucoup d'âme les devoirs de tout bon chrétien qui se résument dans l'amour de Dieu et l'amour du prochain.

Au sortir de l'office a eu lieu la séance de clôture à la Grenette. M. le conseiller d'Etat Python, directeur de l'Instruction publique, était présent. Après le rapport de M. Brulhart, président de la commission d'examens des apprentis, que nous résumerons prochainement, M. Python a adressé quelques paroles à l'assemblée. Il a félicité les jeunes apprentis d'avoir choisi un métier. Il regrette que bon nombre de familles se laissent arrêter par la perspective des dépenses qu'occasionne un apprentissage d'une ou plusieurs années. Il est pourtant nécessaire aujourd'hui que tout homme de métier ait les connaissances suffisantes pour l'exercer avec fruit. « Votre diplôme, a *ajouté M. Python, signifie que vous êtes* à même d'acquérir les facultés nécessaires pour vous perfectionner et pour réussir dans la vie. Travaillez donc et vous serez des hommes utiles à vous-même et à votre pays. »

La séance s'est terminée par la remise des diplômes aux apprentis qui avaient obtenu les notes suffisantes.

Concert de bienfaisance

La *séance récréative donnée, hier* dimanche, par les Petites Chanteuses de Notre-Dame et avec le bienveillant concours de quelques artistes de notre ville, a eu grand succès. La salle de la Grenette était comble.

La première partie du programme, donnée par les enfants, a été charmante ; les chants ont été spécialement applaudis.

La dernière partie a été fort belle et fort intéressante.

Mme Meyer-Morard et Mme de Gottrau, toujours dévouées à nos œuvres de bienfaisance, ont été excellentes en tous points. On leur a fait de chaleureuses ovations.

Mlle Germaine Schmidt, pianiste, a donné plusieurs morceaux, avec une virtuosité remarquable.

M. Ernest Schmidt, son frère, a témoigné qu'il connaissait le violoncelle en parfait artiste. *Tarentelle*, de Popper, a été interprété avec âme et sentiment.

M. Romain Pfanner a excellé dans ses *accompagnements de piano.*

M. Raoul de Weck, toujours très *apprécié, a donné* deux superbes poésies patriotiques de M. Auguste Schorderet intitulées : *Fribourg* et *Soldats suisses.* Le troisième morceau dit par M. Raoul de Weck, *Le petit soldat normand*, a été non moins applaudi.

Un merci tout spécial doit aller à tous les dévoués organisateurs et organisatrices de cette charmante séance.

Encore un incendie aux environs de Fribourg

Un nouvel incendie vient de jeter dans la consternation et la crainte la population de la commune de Guin. Vendredi, c'était la ferme de Mme Wicky qui était détruite de fond en comble ; dans la nuit de samedi à hier, dimanche, c'était celle de MM. Canisius Brugger et Fritz Wœber, fermiers, à Fellwyl (commune de Guin).

Le feu éclata à la même heure qu'à Villars-les-Joncs, c'est-à-dire un peu *avant 11 heures ; il commença dans la* grange et, en un clin d'œil, tout le bâtiment était en flammes.

C'est grâce à M. Heimoz, gardien de la passerelle de Bonn, que les habitants de la ferme furent éveillés à temps pour pouvoir échapper eux mêmes.

L'alarme fut donnée dans les villages voisins. Les pompes de Guin, Bundtels, Garmiswyl et Jetschwyl arrivèrent sur les lieux. Les pompiers durent se borner à sauver diverses petites choses, faute d'eau pour alimenter leurs pompes.

Tout le mobilier, ainsi que huit vaches, deux génisses, un veau, un porc et les poules restèrent dans les flammes. La maison était faiblement assurée. Chacun compatit au triste sort des malheureuses victimes de l'incendie. Les populations de nos campagnes commencent à s'alarmer. Une personne de Guin qui se rendait, samedi soir, sur le lieu du sinistre aurait rencontré un personnage inconnu, aux allures louches. On ne sait si on a affaire à un criminel ou à un maniaque.

La police fait d'actives recherches.

Chevaux pour l'armée

Le service territorial de l'armée a l'intention de libérer environ 250 chevaux qui se trouvent en ce moment à l'armée et qui sont d'absolue nécessité à leurs propriétaires pour la culture agricole. Pour atteindre ce but, il y aurait lieu de les remplacer par des chevaux fournis à titre volontaire par leurs propriétaires.

Les propriétaires de chevaux désireux d'en placer à l'armée dans ces conditions sont invités à s'inscrire d'ici au 30 avril auprès du capitaine Gendre, suppléant de l'officier de fourniture des chevaux à Fribourg.

Les convois de rapatriés

Il a passé samedi matin cinq cent trente-huit rapatriés, qui venaient tous des Ardennes.

Le convoi habituel de l'après-midi a été supprimé. Et cependant de nombreuses personnes l'attendaient à la gare avec des provisions.

Les convois de dimanche comptaient un millier de personnes venant de la région de Sedan.

Il y avait une foule enthousiaste pour les recevoir.

Des recrues en Veveyse

L'école de recrues casernée à Lausanne fait sa grande course annuelle dans la Veveyse. L'itinéraire prévoit des manœuvres pendant trois jours dans les environs de Châtel-St-Denis. La troupe a quitté Lausanne hier matin dimanche. Et elle est arrivée le soir entre 4 et 5 heures à Châtel. Elle y restera cantonnée jusqu'à demain mardi.

L'école est commandée par le major Odier, de Genève. Elle compte environ 400 hommes et 16 officiers.

Vaccinations

Les vaccinations et revaccinations gratuites pour la ville de Fribourg auront lieu dans les locaux, aux jours et heures ci-après désignés :

Pour les quartiers des Places, de Pérolles et de Beauregard, les mercredis 12 et 19 mai, dès 4 heures du soir, à l'école des filles, à Gambach.

Pour le quartier du Bourg, les mercredis 26 mai et 2 juin, dès 4 heures, au rez-de-chaussée de la Maison de justice.

Pour les quartiers de la Neuveville, de la Planche et de l'Auge, les mercredis 9 et 16 juin, dès 4 heures, à la grande salle de l'école de la Neuveville.

Il est spécialement recommandé aux parents habitant les divers quartiers de la ville d'amener leurs enfants dans les locaux respectifs ci-dessus désignés.

Sont soumis à la vaccination, tous les enfants nés en 1914 et ceux qui sont nés antérieurement, mais qui n'auraient pas encore été vaccinés. Sont soumis à la revaccination, tous les enfants âgés de 12 à 15 ans, soit ceux nés en 1903, ainsi que ceux âgés de 13 à 15 ans qui n'auraient pas encore été revaccinés.

Les enfants vaccinés et revaccinés devront être présentés au médecin vaccinateur une seconde fois, huit jours après l'opération, aux jours désignés pour chaque quartier.

Les parents ou tuteurs sont tenus de présenter leurs enfants ou pupilles au médecin vaccinateur au local, à l'heure *et au jour indiqués, ou de remettre une* déclaration de vaccination ou de revac*cination délivrée par* un médecin patenté.

Les parents ou tuteurs qui manqueraient à cette obligation seront punis d'une amende de 5 fr. par enfant. Si, dans le délai de deux mois après cette première condamnation, ils n'ont pas fait procéder à la vaccination ou à la revaccination de l'enfant, ils seront passibles d'une nouvelle amende de 10 francs. L'opération sera faite par ordre du préfet et aux frais du négligent.

Souscription en faveur des victimes de la guerre en Pologne

M. L. Ochsenbein-Butin, 20 fr. ; M. Emile Morard, Bulle, 10 fr.

Mise en garde

Les journaux ont publié une annonce représentant la pomme de terre *Eldorado* comme digne de son nom. L'annonce contenait même une déclaration attestant que des essais faits dans un établissement agricole du pays avaient produit un résultat magnifique. Or, le directeur de l'établissement en question déclare par lettre ne pas cultiver la pomme de terre *Eldorado.*

Aussi, *Bulletin fédéral* et revues agricoles mettent-ils en garde les campagnards contre la réclame faite en faveur de diverses espèces de tubercules, notamment *l'Eldorado*, dont les essais de culture chez nous n'ont pas donné des résultats favorables.

Qui a perdu de l'argent ? — On a trouvé samedi après midi, rue du Botzet, à Pérolles, une petite somme en papier-monnaie. La personne qui l'a perdue peut la réclamer chez M. Deprey, maître d'armes, rue de Romont, 17.

Etat civil de la ville de Fribourg

Décès

19 avril. — Hertling, Joseph, fils de Christian et de Rosa, née Schildknecht, de Fribourg, 8¼ ans, prébendaire à l'Hôpital.

20 avril. — Grand, Pierre, veuf de Marie, née Perrin, menuisier, de Semsales, 83 ans, Asile des vieillards.

Gabriel, Marie (Sœur Colombe), fille d'Antoine et de Catherine, née Jaccoud, de Granges, 75 ans, religieuse à la Maigrauge.

21 avril. — Mauron, Othmar, fils d'Aloys et de Pauline, née Heimo, de Fribourg et Saint-Sylvestre, domicilié à Wallenried, 3 ans.

Promesses de mariage

21 avril. — Brulhart, Pierre, charretier, d'Alterswil, né à Fribourg le 10 septembre 1894, avec Junod, Lina, journalière, de Villars-les-Moines, née à Saint-Blaise le 3 décembre 1886.

Burgy, Pierre, mécanicien, de Cordast, né à Fribourg le 5 août 1891, avec Loup, Flavie, de Bussy, née à Villeneuve le 6 octobre 1887.

Dernière heure

Bulletin russe

Pétrograd, 26 avril.

Vestnik. — Communiqué de l'état-major du généralissime, le 25 avril, à 9 heures 30 du soir :

« Dans la nuit du 24 avril, des forces allemandes, comprenant de deux compagnies à un bataillon, ont tenté plusieurs fois d'avancer dans la région située entre Kalvaria et Ludvinof.

« Leurs attaques ont été aisément repoussées par notre feu. L'ennemi s'est enfui, en déroute.

« Dans les Carpathes, dans la nuit du 24 avril, l'ennemi a prononcé une série d'attaques dans la région du col d'Uszok. Nous avons repoussé ces attaques par notre fusillade et au moyen de grenades à main, infligeant à l'ennemi de très grandes pertes.

« Sur les autres secteurs de notre front, aucun changement essentiel. »

En prévision de l'action prochaine

Paris, 26 avril.

Havas. — Le *Petit Journal* annonce l'arrivée à Paris, hier, dimanche, de nombreux réfugiés de la région d'Ypres que les autorités militaires ont engagé à abandonner leurs foyers.

Un avion allemand sur Belfort

Belfort, 26 avril.

Havas. — Hier, dimanche, peu après 5 heures du soir, un taube a survolé Belfort. Vivement canonné par les forts, il dut rebrousser chemin sans avoir pu lancer de bombes.

Aux Dardanelles

Malte, 26 avril.

Havas. — Le cuirassé anglais *Triumph* a été atteint par trois obus d'une batterie de côte, tandis qu'il bombardait une position turque près de Gallipoli. Il n'a subi que des dégâts insignifiants.

Deux hommes ont été blessés.

Paris, 26 avril.

Havas. — D'Athènes aux journaux : Les navires alliés bombardent vigoureusement les forts des Dardanelles.

Deux aéroplanes turcs survolant Ténédos, ont été obligés d'atterrir, à moitié détruits par le tir des navires anglo-français.

Plusieurs avions alliés ont attaqué, dans l'après-midi d'hier, dimanche, à l'aide de bombes, le dépôt de munitions de Laidos.

Dans la mer Noire

Constantinople, 26 avril.

Wolff. — Communiqué du grand quartier général :

« Dans la matinée, la flotte russe, dans le but de faire une démonstration, a ouvert un feu d'une demi-heure, à l'intérieur de la ligne de feu de nos fortifications du Bosphore, après quoi elle s'est aussitôt retirée vers le nord.

« Nos fortifications n'ont pas jugé nécessaire de répondre au feu de l'ennemi.

« Il n'y a aucune nouvelle importante des autres théâtres de la guerre.

Paris, 26 avril.

Havas. — De Rome aux journaux : Un télégramme de Bucarest annonce qu'on a vu passer hier, dimanche, devant Constanza, la flotte russe naviguant vers le sud.

A la tête de la flotte se trouvait un grand cuirassé moderne, qu'on croit être un nouveau dreadnought construit dans les chantiers de la mer Noire.

Négociations italo-austro-allemandes

Rome, 26 avril.

M. de Bülow, ambassadeur d'Allemagne, a eu, avant-hier samedi, une entrevue avec M. Sonnino, ministre des affaires étrangères.

Paris, 26 avril.

Havas. — De Rome aux journaux : La *Tribuna* annonce que la rentrée des Chambres, fixée au 12 mai, sera reculée jusqu'à une date indéterminée.

Les cercles politiques estiment que les négociations austro-italiennes ne pourront pas être terminées avant le 12 mai.

L'Italie et la Triple Entente

Milan, 26 avril.

Le correspondant du *Secolo* à Paris écrit qu'on confirmait hier soir, dimanche, la nouvelle de Londres, déjà publiée par les journaux du matin, d'une entente de l'Italie avec les Alliés.

Milan, 26 avril.

De Rome au *Corriere della Sera* :

On dément que M. Hanotaux ait accompli à Rome une mission politique. L'ancien ministre s'est rendu en Italie pour ses travaux historiques.

Rome, 26 avril.

M. Hanotaux, ancien ministre des affaires étrangères de la République française, a quitté Rome avant-hier soir, samedi, après avoir été reçu par le Pape.

Milan, 26 avril.

Interviewée par le correspondant de l'*Italia* à Rome, une personnalité politique italienne a confirmé les premiers renseignements donnés par des journaux catholiques en ce qui concerne l'accord entre l'Italie et la Triple Entente.

Suivant cet accord, la Triple Entente appuierait les revendications italiennes sur le Trentin, l'Istrie et la Dalmatie.

Les négociations italo-serbes ont été empreintes de la plus grande cordialité. L'Italie aurait d'ores et déjà reconnu la nécessité pour la Serbie de posséder un débouché politique et commercial sur l'Adriatique.

L'accord concernerait aussi l'Albanie et consacrerait la possession de Vallona par l'Italie.

Cependant, tout ne serait pas encore au point. Les négociations continueraient à Londres en ce qui regarde les concessions réclamées par l'Italie dans la mer Egée et en Asie Mineure.

Il faut attendre aussi, pour connaître l'opinion de la Russie, l'arrivée de M. de Giers à Rome.

Milan, 26 avril.

De Paris au Corriere della Sera :

Gabriel d'Annunzio publie dans la *Petite Gironde*, de Bordeaux, un long article sur « l'Adriatique très amère ». Il revendique, pour l'Italie, tout le littoral de la Dalmatie.

Espionnage

Padoue, 26 avril.

La police italienne a arrêté un sujet autrichien, sous l'inculpation d'espionnage.

L'inculpé était en relations avec des employés de chemins de fer.

Un dessinateur du bureau de construction des chemins de fer a été arrêté.

Troubles en Italie

Rome, 26 avril.

A Lecce (Pouilles), de graves manifestations se sont produites à la suite du suicide d'un étudiant qui avait été arrêté et qui s'est donné la mort dans sa prison.

La police et la troupe sont intervenues. Il y a plusieurs blessés parmi les soldats, les agents et les manifestants.

La Turquie et les missions catholiques

Turin, 26 avril.

De Paris au *Momento* :

A la suite des protestations du délégué apostolique à Constantinople, le gouvernement ottoman aurait retiré le décret de fermeture des missions françaises de Syrie et de Palestine.

SUISSE

Générosité

Vevey, 26 avril.

L'assemblée des actionnaires de la Société anonyme Peter, Cailler, Kohler, chocolats suisses S. A., a voté un don de 25,000 francs pour les Suisses nécessiteux à l'étranger.

Incendie

Morges, 26 avril.

Un violent incendie, que l'on attribue à la malveillance, a détruit, la nuit dernière, à Villars-sous-Yens, trois grands bâtiments de ferme.

Le bétail a pu être sauvé, ainsi qu'une partie du mobilier.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Chœur mixte de Saint-Nicolas. — Ce soir, lundi, à 8 ¼ h., répétition au local.

Société de gymnastique des hommes. — Ce soir lundi, leçon à la halle, à 8 ¼ heures précises. A 9 ¼ h., assemblée générale au local, Brasserie Viennoise.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Technicum de Fribourg

Du 26 avril

BAROMÈTRE

THERMOMÈTRE

Avril	21	22	23	24	25	26	Avril
8 h. m.	9	7	3	2	5	3	8 h. m.
1 h. s.	13	7	4	5	7	10	1 h. s.
8 h. s.	11	4	2	5	9		8 h. s.

HUMIDITÉ

8 h. m.	69	81	90	90	90	81	8 h. m.
1 h. s.	69	86	80	90	86	91	1 h. s.
8 h. s.	69	90	99	86	53		8 h. s.

TEMPS PROBABLE

dans la Suisse occidentale

Zurich, 26 avril, midi.

Ciel brumeux le matin. Quelques nuages à beau. Légère bise.

Buvez le
STIMULANT
Apéritif au Vin et Quinquina

25 *Feuilleton de LA LIBERTÉ*

Entre deux âmes

Par M. DELLY

Oui, elle subissait quelque chose du charme d'Elie. Mais lorsqu'elle se trouvait seule, elle se sentait envahie par un malaise indéfinissable, en se disant qu'elle lui servait simplement de sujet d'étude, comme le prouvait le regard d'observation pénétrante qu'elle surprenait parfois fixé sur elle. Et la pensée d'être l'objet de cette froide curiosité intellectuelle lui était si affreusement pénible qu'elle l'eût portée à éviter des rapports aussi fréquents, si le Curé de Vrinières, son directeur spirituel, ne lui avait dit :

— Malgré tout, et quelle que soit l'attitude de votre mari, remplissez votre devoir qui est de vous rapprocher de lui autant qu'il vous y encouragera. Vous avez été fautive en lui montrant si ouvertement votre éloignement le jour de votre mariage. Votre excuse est dans votre inexpérience et dans l'affolement où les paroles pour le moins inconsidérées de votre belle-mère avaient jeté votre cœur très aimant et très droit.

Malheureusement, l'attitude, les paroles de M. de Ghiliac sont venues aussitôt donner raison à ce qu'elle vous avait appris de lui. L'abandon dans lequel il vous a laissée pendant ce mois n'est pas fait non plus pour le réhabiliter à vos yeux. Mais enfin, vous êtes sa femme, et s'il se dispense de ses devoirs envers vous, il vous appartient de remplir les vôtres à son égard dans la mesure où il vous le permettra.

Valderez, suivant ces conseils, se faisait donc une obligation stricte d'accepter toujours lorsque son mari l'invitait pour une promenade à pied ou en voiture. Elle emmenait Guillemette, que son père paraissait considérer d'un œil un peu moins indifférent. D'autres fois, il donnait à sa femme des conseils pour l'exécution de morceaux de musique, — car il avait reconnu chez elle un talent très délicat, un jour où il l'avait entendue jouer, dans le salon de musique, alors qu'elle le croyait parti pour Angers en automobile. Et lui-même se mettait souvent au piano qui résonnait parfois jusqu'à une heure avancée de la nuit, le musicien et celle qui l'écoutait étant également oublieux de l'heure dans l'émotion artistique communiquée par les œuvres des maîtres.

Mais en tous ces rapports, aucune intimité ne se glissait. Valderez gardait une attitude timide et un peu raidie, que la ni courtoisie légèrement hautaine de M. de Ghiliac, ni son amabilité cérémonieuse, n'étaient faites pour modifier.

Par exemple, elle devait reconnaître qu'il s'attachait à réaliser les quelques désirs qu'elle laissait parfois paraître, et qu'elle ne ressentait pas les effets de cette volonté autoritaire qui s'exerçait si bien par ailleurs.

Parviendrait-elle jamais à le connaître, à savoir ce qu'il y avait de vrai dans les dires de Mme de Ghiliac ? Hélas! ce qu'elle savait, en tout cas, c'est que cet homme étrange lui avait clairement démontré son épouvantable égoïsme et son manque de cœur dans cette scène des Hauts-Sapins dont le souvenir pesait si lourdement sur l'âme de Valderez ! C'est qu'il ne cherchait toujours pas à se rapprocher d'elle, moralement, et la traitait en étrangère.

D'autre part, il semblait assez étonnant qu'il se privât des fêtes mondaines qui l'attendaient partout à cette époque de l'année, pour demeurer à la campagne. Les vieux manuscrits pouvaient facilement être transportés à Paris. Il n'y avait à cela qu'une explication : le romancier étudiait un type curieux de petite provinciale et s'y attardait quelque peu. Quand il l'aurait mis au point, il s'en irait vers d'autres cieux, vers d'autres études.

Et c'était cette pensée qui paralysait secrètement Valderez en sa présence, qui la faisait frémir d'angoisse lorsque les ensorcelantes prunelles bleues s'attachaient un peu plus longuement sur elle.

Il se montrait absolument respectueux de ses convictions religieuses, et quelques-unes de ses paroles auraient même pu faire penser qu'il n'était pas aussi incroyant que le démontraient les apparences. Mais, d'autre part, Valderez put mesurer son indifférence en matière de religion peu de temps après son arrivée, à propos de Benaki.

Au cours d'une promenade dans le parc avec Guillemette, elle rencontra le négrillon qui trottinait dans une allée, vêtu de son petit pagne blanc sur lequel il jetait, pour sortir, une sorte de burnous d'un rouge éclatant. Valderez l'avait jusque-là à peine aperçu. Elle l'arrêta, lui parla avec bonté, l'interrogea sur ce qu'il faisait. Benaki, dans un français bizarre, raconta qu'il avait été victime d'une razzia opérée là-bas, dans son village africain dont il ne savait plus le nom, que ses parents avaient été tués et lui vendu comme esclave. M. de Ghiliac, qui voyageait par là, l'avait acheté. Depuis lors, Benaki était très heureux. Il passait ses journées dans l'appartement du maître, couchait devant sa porte, mangeait à sa faim, était parfois caressé et rarement frappé. Tout cela constituait, pour le négrillon, le summun du bonheur.

Mais Valderez, en poussant un peu plus loin ses interrogations, constata avec un serrement de cœur que cet enfant, dont M. de Ghiliac avait assumé, en l'achetant à ses ravisseurs, la charge morale et physique, ne recevait aucune éducation religieuse et n'avait qu'un culte au monde : son maître, qui était de sa part l'objet d'une véritable adoration.

Le soir même, dominant sa timidité et sa gêne, elle aborda ce sujet, tandis que M. de Ghiliac, après le dîner, arpentait en fumant le magnifique jardin d'hiver terminant les salons de réception.

— Pourriez-vous me dire, Elie, si Benaki a été baptisé ?

Il s'arrêta devant la jeune femme assise près d'une colonnade autour de laquelle s'enroulaient d'énormes clématites d'un mauve rosé.

— Non, il ne l'a pas été. Je n'y ai pas songé, je l'avoue.

— Me permettez-vous de m'occuper de son instruction religieuse?

— Mais certainement ! A condition que cela ne vous fatigue ni ne vous ennuie, naturellement ?

— Ce sera, au contraire, un grand bonheur pour moi, en même temps que l'accomplissement d'un devoir, répondit-elle gravement.

— En ce cas, tout est pour le mieux, et je vous confie volontiers Benaki pour que vous en fassiez un bon petit chrétien.

Par hasard, l'ironie était absente de son accent. Et, dès le lendemain, Valderez vit arriver chez elle le négrillon, envoyé par son maître. Chaque jour, désormais, elle réserva un moment pour l'instruction religieuse de l'enfant, et en même temps commença à lui apprendre à lire, l'insouciance ou le dédain de M. de Ghiliac paraissant avoir été jusqu'à traiter, sur ce point-là encore, Benaki sur le même pied qu'Odin.

Les contrastes si déconcertants de cette nature étaient bien faits pour désemparer une âme même plus expérimentée que celle de Valderez. Le Curé de Vrinières, à qui elle demandait ce qu'il fallait penser des œuvres de son mari, lui déclara que, leur rare valeur littéraire mise à part, elles avaient encore une valeur morale réelle, car elles mettaient en jeu de nobles sentiments, fustigeaient le mal, laissaient paraître de hautes et belles pensées. Mais certaines s'enveloppaient de formes si osées qu'il ne pouvait autoriser une jeune femme inexpérimentée à les lire.

— Et l'on sent si bien qu'il lui manque le fil conducteur ! ajouta le prêtre. Avec la foi, un tel écrivain produirait une œuvre admirable et qui ferait tant de bien ! Tandis que son talent, en admettant qu'il ne soit pas nuisible, — et il peut l'être pour certaines jeunes âmes, — n'a qu'un effet moral très atténué par le scepticisme qui perce trop souvent.

(A suivre)

Les remboursements n'étant pas admis dans l'armée, les soldats qui désirent recevoir la LIBERTÉ sont priés de nous faire parvenir le montant de l'abonnement par mandat postal.

---

†

Mademoiselle Marie Wæber, à Fribourg ; Madame Marie Vogelsang-Falk et sa famille, à Genève ; Madame Elise Jungo-Falk et sa famille, à Fribourg ; Monsieur Jacob Falk-Zurkinden et sa famille, à Broc ; Madame Régina Schaller-Falk et sa famille, à Yverdon ; Monsieur Joseph Falk-Ribière, à Genève ; Mademoiselle Isabelle Jungo, à Marseille : les familles Wæber, à Grenchen (Bœsingen) ; Brülhart, Wæber, à Ueberstorf ; Jean Fasel, à Bœsingen ; Spicher, à Unter-Bœsingen ; Poffet, à Feudringen ; Monsieur le curé Humbert-Joseph Brülhart, à Dirlaret ; Monsieur Philippe Schaller et sa famille, à Fribourg ; Madame Mathilde Bæriswyl-Schaffer et sa famille, à Fribourg ; Madame veuve Rosa Piller-Schaffer, à Genève ; Mademoiselle Pauline Schaffer, à Fribourg ; la famille Mettraux-Falk, à Fribourg, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère mère, sœur, belle-mère, grand'mère

MADAME

Anne-Marie FALK-WÆBER

décédée pieusement à Fribourg, le 25 avril, à l'âge de 68 ans, munie de tous les sacrements de l'Eglise.

L'office d'enterrement aura lieu mercredi 28 avril, à 9 h., à l'église de Saint Maurice.

Domicile mortuaire, rue d'Or, 83.

R. I. P.

Madame Wolz Jutzi remercie sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné tant de marques de sympathie à l'occasion du grand deuil qui vient de la frapper.

Les établissements Paul Gleed, à Ugine (en France), **embauchent** des

OUVRIERS

de 23 à 45 ans.

Adres. les offres sous H 1696 F, à *Haasenstein & Vogler*, à *Fribourg*. 1545

PERDU

un trousseau de clefs

Prière de les rapporter au **Café des Chemins de fer**, contre récompense. 1547

ON DEMANDE

un jeune garçon

libéré des écoles, comme aide de magasin.

Entrée au 1er mai.

S'adresser chez **Kroener-Naphtaly**, 22, *rue de Romont*.

ON DEMANDE

une fille de cuisine à l'**Hôtel-de-Ville, à Bulle.**

Remaniements de Praz Melley

Les propriétaires des terrains remaniés de Praz Melley, rière les communes de Gruyères, La Tour et Le Pâquier sont convoqués pour le jeudi 29 avril prochain, à 10 h. du matin, salle du Tribunal, au Château de Bulle, pour prendre connaissance des comptes et approuver la répartition des frais. Les comptes et pièces à l'appui seront mis à la disposition des intéressés M. Techtermann, ingénieur agricole, sera présent pour donner tous renseignements.

Bulle, le 18 avril 1915.

Par ordre :

Le secrétaire-caissier :

J. J. MENOUD, *notaire*.

L'Hôtel et Bains de Crochet

BEX-LES-BAINS (Vaud)

est ouvert comme d'habitude

Prix modérés, en rapport avec les circonstances actuelles. Etablissement de bains réputé, avec personnel féminin et masculin de premier ordre. Prospectus franco par la Direction.

H 30764 L 984 **E. Pasche & Cie.**

GRAND CHOIX

EN

Rasoirs de sûreté

E. WASSMER

Fribourg

à côté de Saint-Nicolas

Nous demandons

HOMME

probe et poli, pouvant se charger, dans son temps libre, de la désinfection des téléphones, à Fribourg. H 2437 Y 1543

« NEROFORM »

Société suisse de désinfection des téléphones,

à Berne.

Office cantonal du travail, Fribourg

BUREAU OFFICIEL DE PLACEMENT

S'occupe du placement du personnel de tout genre, pour la ville et pour la campagne.

Les ordres sont reçus verbalement, par écrit et téléphoniquement.

Service gratuit pour employeurs et employés

Bureau pour personnel masculin : Avenue de Pérolles, 12 (téléphone 2.62).

Bureau pour personnel féminin : rue de l'Hôpital, 11 (téléphone 4.83).

Office central des apprentissages, Chancellerie.

Les listes des places vacantes et du personnel disponible sont publiées hebdomadairement par la **Feuille Officielle.**

L'ADMINISTRATION.

L'EAU VERTE

de l'abbaye cistercienne de la Maigrauge

à Fribourg, fondée en 1259

Elixir d'un goût exquis

composée de plantes choisies et mélangées dans des proportions étudiées et longtemps expérimentées, sans absinthe et plantes nuisibles.

Souveraine dans les cas d'indigestion, dérangements d'estomac, digestion difficile, coliques, refroidissements, etc., etc.

Préservatif efficace contre les maladies épidémiques et contre l'influenza.

Chez MM. **Eigenmann, Chatton & Cie**, Négt. ; **Lapp, Bourgknecht et Gottrau, Cuony, Esseiva, Wuilleret, Musy et Schmidt,** Pharmaciens ; **Guidi-Richard** ; Fr. **Guidi,** rue des Chanoines ; **Société de Consommation,** rue des Alpes ; **Ayer,** rue de la Préfecture ; **Misery,** rue de Lausanne et Beauregard.

Bullet, pharmacien, à Estavayer-le-Lac ; **Strebel,** pharmacien, à Bulle ; **Robadey,** pharmacien, à Romont ; **Dr Currat,** pharmacie économique, Romont ; **Jambé,** pharmacien, à Châtel-Saint-Denis ; **Grognus,** pharmacien, à Echallens ; **Leclerc & Gorin,** droguerie de la Croix-d'Or, Genève ; **pharmacie de l'Orangerie,** Neuchâtel

---

ANTIPHONALE

SACROSANCTÆ ROMANÆ ECCLESIÆ

PRO DIURNIS HORIS

88. D. N. PII X PONTIFICIS MAXIMI JUSSU RESTITUTUM ET EDITUM

Edition vaticane. — Prix : **10 fr. 50**

LIBRAIRIE CATHOLIQUE SUISSE

130, Place Saint-Nicolas et 38, Avenue de Pérolles

Fribourg

Pour cadeaux de mariages

ET

de Premières Communions

Livres de prières avec écrin, luxe et ordinaires.

Crucifix pour suspendre et à pied, luxe et ordinaires.

Bénitiers sur fond chêne ou velours.

Statues du Sacré-Cœur, de la Sainte Vierge, de saint Joseph et autres saints.

Chevalets avec galvanos artistiques sur plaquette noyer ou applique velours.

Médailles or, argent, vieil argent fantaisie.

Croix nacre, ébène, argent, creuses et massives.

Chapelets perles coco, perles lustrées, couleurs diverses, montés en acier, en aluminium et en argent.

Etuis de chapelets.

Fermoirs caoutchouc soie, avec médailles artistiques.

Imagerie fine et ordinaire.

EN VENTE A LA LIBRAIRIE CATHOLIQUE

130, Place Saint-Nicolas et Avenue de Pérolles, 52, Fribourg.

Mois de Marie

Petitalot. — *Un mois de Marie sur le « Salve Regina »* Fr. 1.—

Jeanroy. — *Mois de Marie* tiré des Pères, des saints et des auteurs mystiques » 0.50

Villard. — *Le Mois de Marie* d'après le P. Muzzarelli » 0.80

Pille. — *Mois de Marie.* Les vertus de la Très Sainte Vierge, avec des exemples » 1.25

Théric. — *Mois de Marie et du Rosaire* » 1.50

EN VENTE A FRIBOURG

à la Librairie catholique, 130, Place St-Nicolas et à l'Imprimerie St-Paul, Avenue de Pérolles

---

HAUTE-MODE

Paris – Genève – Fribourg

A. de RÆMY

Exposition de modèles

Lundi 26, mardi 27 et mercredi 28 avril inclus

Hôtel Suisse, Salon 21

Violonistes - Violoncellistes

Essayez les cordes préparées par

Alfred VIDOUDEZ, luthier du **Conservatoire de Genève**

Elles sont justes, solides, sonores. Ce sont les meilleures et les moins chères ! Nombreuses attestations.

2 médailles d'or : Berne 1914, Lyon 1914

Le plus puissant **DÉPURATIF DU SANG,** spécialement approprié à la

Cure de printemps

que toute personne soucieuse de sa santé devrait faire, est certainement le

THÉ BÉGUIN

qui **guérit :** dartres, boutons, démangeaisons, clous, eczéma, etc.

qui **fait disparaître :** constipation, vertiges, migraines, digestions difficiles, etc.

qui **parfait la guérison** des ulcères, varices, plaies, jambes ouvertes, etc. 986-315

qui **combat** avec succès les troubles de l'âge critique.

La boîte : **Fr. 1.25** dans toutes les pharmacies.

Dépôt : **A FRIBOURG : Bourgknecht & Gottrau, Lapp**

VENTE JURIDIQUE DE DOMAINE

L'office des faillites de la Gruyère vendra, par voie d'enchères publiques, **samedi 1er mai, à 2 heures, à l'Hôtel de la Maison-de-Ville, à Vaulruz, le domaine propriété de la masse Maurice BORCARD, feu Honoré, à Vaulruz.**

Ce domaine, d'une contenance de 38 poses, offre de réels avantages pour un preneur sérieux.

Prix d'estimation : Fr. 60,000. H 547 B 1421-467

Le préposé : **A. Grandjean.**

MAGASIN A LOUER

dans l'immeuble de l'**hôtel du Chamois,** à partir du 25 juillet prochain.

S'adresser à la **Brasserie Beauregard, Fribourg.** 1487

Guérison des **HERNIES** sans opération

Berne, Genfergasse, 11, Pension Freya, le mercredi soir, de 6 ½ à 9 heures, le jeudi matin, de 7 ½ à 10 heures. — Procédé de guérison expérimenté depuis 28 ans. H 5 Q 390

Méd. Dr E. STEFFEN, Baden.

ON PRENDRAIT EN PENSION

un enfant

de 1 mois à 2 ans. Bons soins assurés. Bonne rétribution.

S'adresser sous H 1644 F, à *Haasenstein & Vogler*, à *Fribourg*. 1485

Demoiselle

bien au courant de tous les travaux de bureaux demande à faire correspondance ou comptabilité le soir.

S'adresser sous H 1628 F, à *Haasenstein et Vogler, Fribourg*. 1471

On demande un bon

CARTONNIER

capable de diriger un atelier. Entrée immédiate, très pressant.

S'adresser à **M. Léon Gern, Neuveville.** 1502

Domestique de maison

Homme sobre et honnête, connaissant le service d'intérieur et jardin. **demande place.**

S'adresser sous H 1695 F, à *Haasenstein & Vogler, à Fribourg*. 1544

Demandez

dans les bons magasins, Hôtels, Cafés et Restaurants les bonnes liqueurs **suisses**

IVA Fleur d'Alpes **Bitter**

A LOUER

à 5 minutes du tram, pour le 25 juillet, **un bel appartement** de 3 chambres, cuisine et dépendances. Balcon avec magnifique vue sur les Alpes. Eau, gaz, électricité. Basse-cour si on le désire, et *grand jardin à disposition dès ce jour*. — S'adres. à **Ant. Schaller-Pury,** 5, *Vignettaz*. H 1694 F 1542

A REMETTRE

à **Genève,** par suite de décès, dans un quartier populeux, un **Café-Brasserie** bien achalandé, prouvant un chiffre d'affaires, conditions très avantageuses.

S'adresser à **Mme veuve Grünig,** *rue Grenus prolongée, N° 15,* **Genève.** 1506

Pianos

en tous genres et tous prix, pianos neufs, depuis 650 fr.

Choix immense

Vente, location, échange

ACCORDAGES RÉPARATIONS

F. Pappé-Ennemoser

BERNE

54, Grand'Rue. Téléphone 1533

Maison de confiance

VENTE JURIDIQUE

L'office des poursuites de la Sarine fera vendre, en deuxièmes mises, le **mercredi 28 avril,** à 3 ½ heures de l'après midi, au domicile de Lucien Overney, à Chénens : 1 char à échelles.

A LOUER

pour le 25 juillet, **2 logements** de 5 chambres et dépendances dans maison neuve, rue du Tir, avec tout le confort moderne.

Idem : **1 logement** de 6 chambres, à la rue de Romont.

S'adresser à **H. H. Hogg-Hess,** *entrepreneur, avenue du Midi, 17.* 493

A LOUER

au boulevard de Pérolles, 26, pour le 25 juillet ou époque à convenir, **2 appartements** de 4-5 pièces de maîtres, chambres de bonne, bains, cuisine, etc., et tout le confort moderne. Concierge dans la maison. Prix : 900 et 950 fr.

1 local pouvant servir de bureau, magasin, etc. Prix : 450 fr.

S'adresser au **bureau de G. Meyer,** *architecte.* 1459

Vente juridique

L'office des poursuites de la Sarine fera vendre, en deuxièmes mises, le **vendredi 30 avril,** à 10 ¾ heures du matin, au domicile de Pierre Oberson, à Farvagny : 3 porcs et 3 sacs de farine. H 1691 F 1541

A VENDRE

un joli petit camion-char à pont sur ressorts, pour un petit cheval.

S'adresser à **Dunand,** *maréchal,* **Bulle.** 1521

Un bon fermier **demande à louer,** pour 1916, un

domaine

de 20-30 poses.

S'adresser à l'agence de publicité *Haasenstein & Vogler, Fribourg,* sous H 1683 F.

Vente juridique

L'office des poursuites de la Sarine fera vendre, à tout prix, le **mercredi 28 avril,** à 2 h. de l'après-midi, au domicile de Stéphane Lauper, à Onnens : 70 quintaux de foin.

A VENDRE

3000 pieds² de foin de première qualité et 3000 kg. de paille.

S'adresser à **M. Henri Jemmely, à Estavayer-le-Lac.**